

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 1 /12.03.2025

L'an deux mil vingt-cinq, le douze mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 22

Date de convocation : 6 mars 2025

Présents : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, DOLBEAU Alain, CROMER Marie-Thérèse, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, BERTHONNEAU Frédéric, FOUCHE Jean-Louis, DENIS Pascal, TURPAULT Caroline, TALON Mélina, BODIN Dominique, GUERRY Sabrina, RIVAULT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECRON Marie-Paule, CHAMPIGNE Philippe, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, PICARD Christian, BARRET Jean-Michel, GADEAU Chantal,

Absents excusés

LEON-HENRI Aurélie, BROUSSARD Raphaël, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madenn, CHAMPIGNE Nicolas a donné pouvoir à BARRET Jean-Michel

GAZEAU Emmanuelle a donné pouvoir à ROBIN Evelyne,

BEDON Christine a donné pouvoir à GADEAU Chantal,

Secrétaire de séance : COUSIN Sylvie

Objet : Débat d'Orientation Budgétaire

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2312-1 modifié par l'article 107 de la loi NOTRe,

Vu le rapport joint à la présente délibération,

Madame le Maire rappelle que l'article 107 de la loi NOTRe a changé les dispositions du code général des collectivités territoriales relatives au débat d'orientation budgétaire, en complétant les mesures concernant la forme et le contenu du débat. S'agissant du document sur lequel s'appuie ce débat, les dispositions imposent au maire de présenter à son assemblée délibérante un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Cette obligation concerne les communes de plus de 3 500 habitants et les EPCI comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus.

Ce rapport doit être transmis au représentant de l'Etat dans le département et publié.

Pour les communes, il doit également être transmis au président de l'EPCI à fiscalité propre dont la commune est membre.

Ce rapport donne lieu à un débat dans les conditions fixées par le règlement intérieur. Ce débat est acté par une délibération spécifique. Cette délibération doit également être transmise au représentant de l'Etat dans le département.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Le conseil municipal prend acte du débat sur le rapport d'orientation budgétaire.

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus. Au registre sont les signatures.

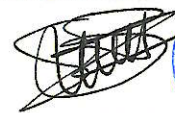
La secrétaire de séance,
Sylvie COUSIN



Le Maire,
Sylvie BRUNET

Conforme à l'original

Le Maire,
Sylvie BRUNET



L'an deux mil vingt-cinq, le douze mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 22

Date de convocation : 6 mars 2025

Présents : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, DOLBEAU Alain, CROMER Marie-Thérèse, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, BERTHONNEAU Frédéric, FOUCHE Jean-Louis, DENIS Pascal, TURPAULT Caroline, TALON Mélina, BODIN Dominique, GUERRY Sabrina, RIVault Laurent, BRETONNIER Pascal, DECron Marie-Paule, CHAMPIGNE Philippe, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, PICARD Christian, BARRET Jean-Michel, GADEAU Chantal,

Absents excusés

LEON-HENRI Aurélie, BROUSSARD Raphaël, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madem, CHAMPIGNE Nicolas a donné pouvoir à BARRET Jean-Michel
GAZEAU Emmanuelle a donné pouvoir à ROBIN Evelyne,
BEDON Christine a donné pouvoir à GADEAU Chantal,

Secrétaire de séance : COUSIN Sylvie

Objet : Autorisation d'implantation d'une armoire fibre

Madame le Maire rappelle le déploiement de la fibre dans la commune et précise la nécessité de poser une armoire fibre optique PMZ 46264 route de Saint-Romans, sur la parcelle 181 ZE 173, propriété de la commune.

Dans ce cadre, il convient de consentir à ORANGE un droit d'occupation pour la pose d'un réseau de télécommunications, dans le terrain indiqué ci-dessus, sur une bande de 3 mètres. Orange versera une indemnité pour cette occupation.

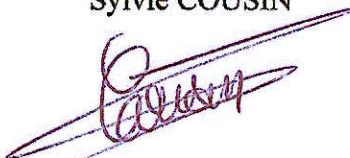
Au vu de ces éléments, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise l'implantation d'une armoire fibre PMZ 46264, route de Saint-Romans, sur la parcelle 181 ZE 173,
- Autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à cette installation et notamment l'acte notarié portant convention amiable de servitude.

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

La secrétaire de séance,
Sylvie COUSIN

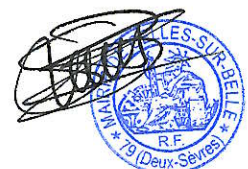


Le Maire,
Sylvie BRUNET



Conforme à l'original

Le Maire,
Sylvie BRUNET



L'an deux mil vingt-cinq, le douze mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 22

Date de convocation : 6 mars 2025

Présents : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, DOLBEAU Alain, CROMER Marie-Thérèse, ROBIN Evelynne, ROBERT Bernard, BERTHONNEAU Frédéric, FOUCHE Jean-Louis, DENIS Pascal, TURPAULT Caroline, TALON Mélina, BODIN Dominique, GUERRY Sabrina, RIVAUT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECROON Marie-Paule, CHAMPIGNE Philippe, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, PICARD Christian, BARRET Jean-Michel, GADEAU Chantal,

Absents excusés

LEON-HENRI Aurélie, BROUSSARD Raphaël, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madenn, CHAMPIGNE Nicolas a donné pouvoir à BARRET Jean-Michel
GAZEAU Emmanuelle a donné pouvoir à ROBIN Evelynne,
BEDON Christine a donné pouvoir à GADEAU Chantal,

Secrétaire de séance : COUSIN Sylvie

Objet : Convention stérilisation chats avec la SPA

Depuis 2021, la commune a passé une convention avec la SPA pour une campagne de stérilisation des chats.

En 2024, 7 chats ont été stérilisés, pucés au nom de la commune et remis en liberté à l'endroit où ils ont été capturés.

Il est proposé au conseil municipal de passer une nouvelle convention en 2025 pour 5 chats. La contribution de la commune s'élève à 55 € par chat. Cette prestation comprend la stérilisation et l'identification au nom de la commune. Cela confère aux chats le statut de « chat libre ».

Si d'autres soins sont à apporter aux chats tout au long de leur vie, ils sont à la charge de la commune.

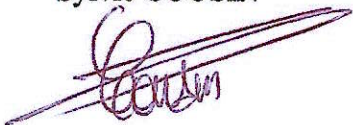
Au vu de ces éléments, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés : ABSTENTION : 1 voix (Turpault C.), - CONTRE : 0 - POUR : 24 voix

- Décide de signer une convention avec la SPA pour la stérilisation de 5 chats en 2025,
- Fixe la participation financière par chat à 55 € soit une subvention de 275 €,
- Autorise Madame le Maire à signer la convention.

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

La secrétaire de séance,
Sylvie COUSIN



Conforme à l'original



Le Maire,
Sylvie BRUNET



Le Maire,
Sylvie BRUNET



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 4 /12.03.2025

L'an deux mil vingt-cinq, le douze mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 22

Date de convocation : 6 mars 2025

Présents : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, DOLBEAU Alain, CROMER Marie-Thérèse, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, BERTHONNEAU Frédéric, FOUCHE Jean-Louis, DENIS Pascal, TURPAULT Caroline, TALON Mélina, BODIN Dominique, GUERRY Sabrina, RIVault Laurent, BRETONNIER Pascal, DECron Marie-Paule, CHAMPIGNE Philippe, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, PICARD Christian, BARRET Jean-Michel, GADEAU Chantal,

Absents excusés

LEON-HENRI Aurélie, BROUSSARD Raphaël, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madenn, CHAMPIGNE Nicolas a donné pouvoir à BARRET Jean-Michel
GAZEAU Emmanuelle a donné pouvoir à ROBIN Evelyne,
BEDON Christine a donné pouvoir à GADEAU Chantal,

Secrétaire de séance : COUSIN Sylvie

Objet : Consultation sur unité de méthanisation à Villefollet

Par arrêté du 6 février 2025, la préfecture a ouvert une consultation du public sur la demande d'enregistrement présentée par la société DEUX SEVRES BIOGAS 3, relative au projet d'exploitation d'une unité de méthanisation sur la commune de VILLEFOLLET.

Cette consultation se déroulera pendant une durée de 33 jours du 13 mars au 14 avril 2025 inclus, en mairie de VILLEFOLLET. Un registre sera déposé afin que chacun puisse en prendre connaissance pendant les jours et heures habituels d'ouverture au public. Il sera possible également d'adresser ses observations par correspondance à la Préfète des Deux-Sèvres en précisant l'objet « enregistrement- DEUX SEVRES BIOGAZ 3 » (pref-contact-enquetespubliques@deux-sevres.gouv.fr).

Une partie du territoire de la commune de Celles-sur-Belle étant située dans une zone d'épandage ; la consultation doit donc faire l'objet d'un avis au public affiché en mairie de Celles-sur-Belle pendant toute la durée de celle-ci.

Le conseil municipal est appelé à donner son avis sur la demande d'enregistrement avant le 29 avril 2025.

Au vu de ces éléments, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés :

ABSTENTION : 7 voix (Talon M., Picard C., Gadeau C., Bedon C., Cromer MT., Robert B., Turpault C.), - CONTRE : 0 - POUR : 18 voix

- Donne un avis favorable à cette demande d'enregistrement.

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus. Au registre sont les signatures.

La secrétaire de séance,
Sylvie COUSIN



Le Maire,
Sylvie BRUNET

Conforme à l'original

Le Maire,
Sylvie BRUNET



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 5 /12.03.2025

L'an deux mil vingt-cinq, le douze mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 22

Date de convocation : 6 mars 2025

Présents : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, DOLBEAU Alain, CROMER Marie-Thérèse, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, BERTHONNEAU Frédéric, FOUCHE Jean-Louis, DENIS Pascal, TURPAULT Caroline, TALON Mélina, BODIN Dominique, GUERRY Sabrina, RIVAULT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECROON Marie-Paule, CHAMPIGNE Philippe, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, PICARD Christian, BARRET Jean-Michel, GADEAU Chantal,

Absents excusés

LEON-HENRI Aurélie, BROUSSARD Raphaël, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madem, CHAMPIGNE Nicolas a donné pouvoir à BARRET Jean-Michel
GAZEAU Emmanuelle a donné pouvoir à ROBIN Evelyne,
BEDON Christine a donné pouvoir à GADEAU Chantal

Secrétaire de séance : COUSIN Sylvie

Objet : Création d'un emploi saisonnier à l'abbaye

Compte tenu de besoins ponctuels pour le fonctionnement du service en raison de l'ouverture de l'Abbaye Royale au public pour la saison d'été,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de créer un poste dans le cadre d'un accroissement saisonnier d'activités pour une durée maximum de 6 mois sur une période de 12 mois consécutifs, conformément à l'article 3-2° de la loi n° 84-653 du 26 janvier 1984 modifiée
- À l'Abbaye royale, au grade d'adjoint du patrimoine, du 1^{er} juillet 2025 au 4 septembre 2025, pour une durée hebdomadaire de 25 heures.

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

La secrétaire de séance,
Sylvie COUSIN



Le Maire,
Sylvie BRUNET

Conforme à l'original

Le Maire,
Sylvie BRUNET



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 6 /12.03.2025

L'an deux mil vingt-cinq, le douze mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 22

Date de convocation : 6 mars 2025

Présents : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, DOLBEAU Alain, CROMER Marie-Thérèse, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, BERTHONNEAU Frédéric, FOUCHE Jean-Louis, DENIS Pascal, TURPAULT Caroline, TALON Mélina, BODIN Dominique, GUERRY Sabrina, RIVAUT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECROON Marie-Paule, CHAMPIGNE Philippe, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, PICARD Christian, BARRET Jean-Michel, GADEAU Chantal,

Absents excusés

LEON-HENRI Aurélie, BROUSSARD Raphaël, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madenn, CHAMPIGNE Nicolas a donné pouvoir à BARRET Jean-Michel

GAZEAU Emmanuelle a donné pouvoir à ROBIN Evelyne,

BEDON Christine a donné pouvoir à GADEAU Chantal,

Secrétaire de séance : COUSIN Sylvie

Objet : Suppression de poste (départs : retraite – démission)

Madame le Maire informe le conseil municipal que la commune a soumis à l'avis du Comité Social Territorial du Centre de Gestion des Deux-Sèvres la suppression de certains postes qui ne sont plus nécessaires :

- 1 technicien territorial de 1ère classe à 35h00 : retraite au 01/09/2024
- 1 adjoint administratif territorial principal 1ère classe à 35h00 : retraite au 01/07/2024
- 1 adjoint administratif territorial principal 1ère classe à 35h00 : retraite au 01/10/2024
- 1 adjoint administratif territorial à 28h00 : démission au 30/06/2024

Le Comité Social Territorial a émis un avis favorable lors de sa séance du 11 mars 2025.

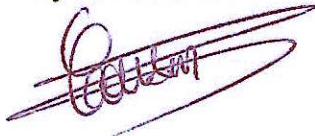
Au vu de ces éléments, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de supprimer les postes listés ci-dessus.

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

La secrétaire de séance,
Sylvie COUSIN



Le Maire,
Sylvie BRUNET

Conforme à l'original

Le Maire,
Sylvie BRUNET



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 7 /12.03.2025

L'an deux mil vingt-cinq, le douze mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 22

Date de convocation : 6 mars 2025

Présents : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, DOLBEAU Alain, CROMER Marie-Thérèse, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, BERTHONNEAU Frédéric, FOUCHE Jean-Louis, DENIS Pascal, TURPAULT Caroline, TALON Mélina, BODIN Dominique, GUERRY Sabrina, RIVAUT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECROON Marie-Paule, CHAMPIGNE Philippe, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, PICARD Christian, BARRET Jean-Michel, GADEAU Chantal,

Absents excusés

LEON-HENRI Aurélie, BROUSSARD Raphaël, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madenn, CHAMPIGNE Nicolas a donné pouvoir à BARRET Jean-Michel

GAZEAU Emmanuelle a donné pouvoir à ROBIN Evelyne,

BEDON Christine a donné pouvoir à GADEAU Chantal,

Secrétaire de séance : COUSIN Sylvie

Objet : Suppression de poste (avancement de grade)

Madame le Maire informe le conseil municipal que la commune a soumis à l'avis du Comité Social Territorial du Centre de Gestion des Deux-Sèvres la suppression de certains postes qui ne sont plus nécessaires :

- 1 agent de maîtrise : avancement au 01/06/2024
- 1 adjoint administratif territorial de 2ème classe : avancement de grade au 01/01/2025
- 1 adjoint technique territorial : avancement de grade au 01/06/2025
- 1 adjoint technique territorial : avancement de grade au 01/04/2025
- 1 adjoint technique territorial de 2ème classe : avancement de grade au 01/04/2025

Le Comité Social Territorial a émis un avis favorable lors de sa séance du 11 mars 2025.

Au vu de ces éléments, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de supprimer les postes listés ci-dessus.

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

La secrétaire de séance,
Sylvie COUSIN



Le Maire,
Sylvie BRUNET

Conforme à l'original

Le Maire,
Sylvie BRUNET



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 8 /12.03.2025

L'an deux mil vingt-cinq, le douze mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 26

Date de convocation : 6 mars 2025

Présents : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, DOLBEAU Alain, CROMER Marie-Thérèse, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, BERTHONNEAU Frédéric, FOUCHE Jean-Louis, DENIS Pascal, TURPAULT Caroline, TALON Mélina, BODIN Dominique, GUERRY Sabrina, RIVAUT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECROUX Marie-Paule, CHAMPIGNE Philippe, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, PICARD Christian, BARRET Jean-Michel, GADEAU Chantal,

Absents excusés

LEON-HENRI Aurélie, BROUSSARD Raphaël, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madem, CHAMPIGNE Nicolas a donné pouvoir à BARRET Jean-Michel

GAZEAU Emmanuelle a donné pouvoir à ROBIN Evelyne,

BEDON Christine a donné pouvoir à GADEAU Chantal,

Secrétaire de séance : COUSIN Sylvie

Objet : Suppression de poste (postes ouverts dans le cadre de recrutements mais non pourvus)

Madame le Maire informe le conseil municipal que la commune a soumis à l'avis du Comité Social Territorial du Centre de Gestion des Deux-Sèvres la suppression de certains postes qui ne sont plus nécessaires :

- 1 Rédacteur principal de 1^{ère} classe
- 1 Rédacteur principal de 2^{ème} classe
- 1 Rédacteur
- 2 adjoints administratifs territorial de 1^{ère} classe
- 2 adjoints administratifs territorial de 2^{ème} classe
- 1 adjoint technique territorial de 1^{ère} classe
- 1 adjoint technique territorial

Le Comité Social Territorial a émis un avis favorable lors de sa séance du 11 mars 2025.

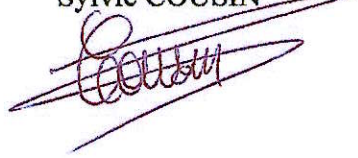
Au vu de ces éléments, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de supprimer les postes listés ci-dessus.

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

La secrétaire de séance,
Sylvie COUSIN



Le Maire,
Sylvie BRUNET

Conforme à l'original

Le Maire,
Sylvie BRUNET

